

Covid-19**Quelle reprise d'activité économique
après le 11 mai ?****Le président de la CCI La Rochelle fait le point
mercredi 6 mai à 11h en visioconférence !**

Depuis le début de cette crise sanitaire, la CCI La Rochelle a répondu aux attentes de l'Etat pour jouer le rôle d'interface d'information et de conseil entre les mesures gouvernementales et les entreprises. Une cellule de crise composée des conseillers entreprises de la CCI a répondu et continue de répondre aux questions formulées par les chefs d'entreprise.

Depuis le 27 avril et pour les prochaines semaines, l'objectif de la CCI est de redonner confiance et d'aider les chefs d'entreprise vers la sortie de ce confinement.

Thierry Hautier, président de la CCI La Rochelle **vous invite à un point presse à distance via Microsoft Teams** pour vous présenter les orientations et mesures prises pour accompagner les chefs d'entreprise dans leur reprise dans les meilleures conditions

Mercredi 6 mai 2020 à 11h**IMPORTANT :**

Merci de bien vouloir nous faire part de votre participation, afin que l'on puisse vous inviter à nous rejoindre sur la plateforme collaborative Microsoft Teams et vous adresser les modalités de connexion.

Contact :

Nathalie Martinez, CCI La Rochelle, Tél. : 06 07 49 57 83, n.martinez@larochelle.cci.fr